

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 21 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 juin 2024

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Votants | Exprimés | Non pourvu |
|---------------------|----------|----------|---------|----------|-----------------------|
| 34 | 19 | 9 | 19 | 28 | 1 (Peyrat-le-Château) |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 28 | 0 | 0 |

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, CHABANAT Christine, DUGAY Marie, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline a donné pouvoir à MUZETTE Thierry, CHADELAUD Michel a donné pouvoir à ECHASSERIEAU Vincent, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, COUPET Georges a donné pouvoir à BESNIER Michelle, DELEFOSSE Laurent a donné pouvoir à MALET Patrick, PLAZANET Mélanie a donné pouvoir à SIMON Philippe, SALAGNAT Michèle a donné pouvoir à LENOBLE Monique, THEYS Michel a donné pouvoir à DUMONT-ST-PRIEST Hubert.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : ANOMAN Matthieu, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, GORA Richard, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel.

Non pourvu : Commune de Peyrat-le-Château

Secrétaire de séance : MALET Patrick

INSTITUTION

Délibération n° 60-2024: Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2024

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2024

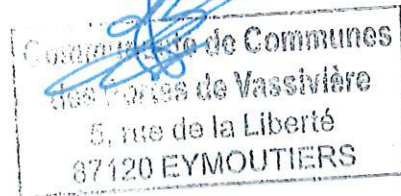
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, 24 juin 2024

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE



Acte rendu exécutoire le : **24 JUIN 2024**
Publié le : **24 JUIN 2024**